



# PLAN NORD



Québec 



---

# Le Plan Nord

## Faire le Nord ensemble

## Le chantier d'une génération

Colloque 2012

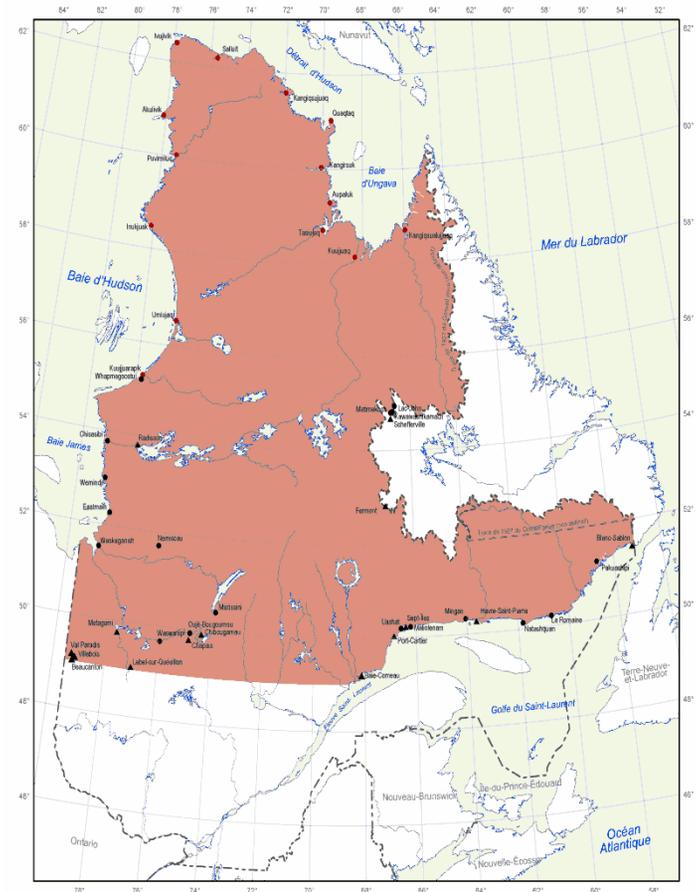
Association québécoise de la production d'énergie renouvelable

16 février 2012

# Le territoire d'application :

au nord du 49<sup>e</sup> parallèle

- 72 % de la superficie du Québec (1,2 million de km<sup>2</sup> ce qui représente deux fois la superficie de la France)
- 1,6 % de la population totale du Québec



# Un espace à mettre en valeur

- Une terre porteuse d'avenir et de possibilités pour les nations autochtones et les communautés du Nord
- 4 nations (31 communautés) qui résident sur le territoire du Plan Nord :
  - INUITE
  - CRIE
  - INNUE
  - NASKAPIE
- 32 communautés jamésiennes, jeannoises et nord-côtières
- Plus de 120 000 habitants



## La démarche : un partenariat novateur

- **Le Plan Nord est le fruit de plus de 60 rencontres, auxquelles ont participé près de 450 personnes pour faire progresser cette démarche :**
  - L'État, les communautés, le secteur privé, le secteur institutionnel et le secteur environnemental
- **Le Plan Nord est un projet qui s'échelonnera sur 25 ans, divisé en 5 plans d'action quinquennaux**
  - Le Plan d'action 2011-2016 est présenté dans le document Plan Nord



# LE PLAN NORD

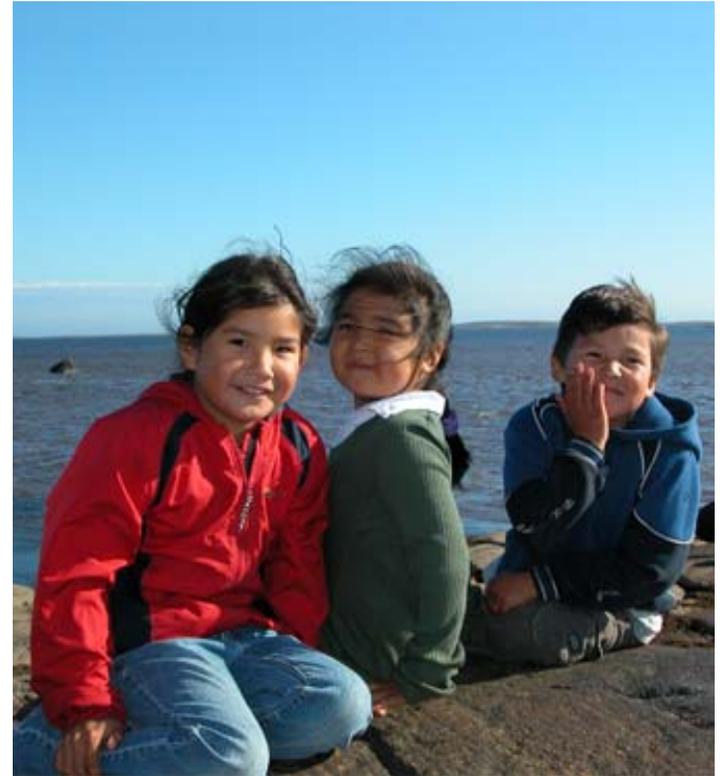
## Une vision

Un projet exemplaire de **développement durable** qui intégrera le développement **énergétique, minier, forestier, bioalimentaire, touristique** et du **transport**, la mise en valeur de la **faune** ainsi que la protection de l'environnement et la conservation de la biodiversité.

Il favorisera le développement au bénéfice des **communautés** concernées et du Québec tout entier, et ce, dans le respect des cultures et des identités.

# Respect des engagements envers les Autochtones

- Respecter les ententes signées et à venir
  - Convention de la Baie-James et du Nord québécois (1975) et Convention du Nord-Est québécois (1978)
  - Paix des Braves (2002), Entente Sanarrutik (2002) et Entente de partenariat sur le développement économique et communautaire entre les Naskapis et le Québec (2009)
- Poursuivre le travail entrepris
- Être à l'écoute des aspirations des Autochtones pour établir des partenariats efficaces



# Les objectifs du Plan Nord

- Afin d'assurer un développement socialement responsable et durable, le Plan Nord répondra à quatre objectifs :
  - 1. Assurer le mieux-être et le développement des communautés**
  - 2. Mettre en valeur l'immense potentiel économique du Nord québécois**
  - 3. Rendre le Nord accessible**
  - 4. Veiller à la protection de l'environnement**



# Assurer le mieux-être et le développement des communautés

- **Des communautés dynamiques**
  - Environ 30 % des Jamésiens, des Jeannois et des Nord-Côtiers et plus de 50 % des Autochtones ont moins de 24 ans
- **Des organisations locales et régionales déjà en place**
- **Des mesures en matière d'éducation et de formation, de santé, de culture, de logement et d'infrastructure font partie du premier plan quinquennal**



# Assurer le mieux-être et le développement des communautés

- **Offrir des outils de développement aux communautés. Des exemples :**
  - Mettre en place des centres multifonctionnels pour offrir de la formation professionnelle
  - Établir un port d'attache pour les employés d'Hydro-Québec à Chapais-Chibougamau
  - Construire 840 logements au Nunavik
  - Améliorer les infrastructures permettant la télésanté
  - Développer les services universitaires (formation et recherche), particulièrement sur la Côte-Nord

# Mettre en valeur l'immense potentiel économique

- Le territoire du Plan Nord possède **des atouts exceptionnels à mettre en valeur**, que ce soit dans le domaine :
  - énergétique
  - faunique
  - minier
  - touristique
  - forestier
  - bioalimentaire
- Le développement du Nord créera des retombées dans les autres régions (investissements, emplois, etc.)





## Le développement hydroélectrique du Nord québécois

- **Près de 30 000 MW déjà installés sur le territoire couvert par le Plan Nord**
  - 76 % de la puissance installée des grandes centrales hydroélectriques du Québec
- **Les projets du portefeuille de 4 500 MW de la Stratégie énergétique 2006-2015 sont situés à 97 % sur le territoire couvert par le Plan Nord**
  - dont le chantier La Romaine
  - 100 000 emplois (années-personnes)
  - 25 G\$ d'investissements

# Le Plan Nord et l'énergie

- Soutenir la création de richesse pour les régions nordiques et pour tout le Québec
- Mettre en valeur les différents potentiels énergétiques et produire une énergie propre en respectant les principes de développement durable



Un plan qui s'incarne dans notre volonté de faire du Québec la première puissance mondiale en énergies propres

## Les objectifs

1. Renforcer la sécurité de nos approvisionnements en énergie
  - À un prix donné, favoriser les ressources internes
  - Diversifier les sources d'énergies importées
  - Fiabilité des installations physiques
2. Utiliser davantage l'énergie comme levier de développement économique

## Les objectifs

3. Accorder une plus grande place aux communautés dans le développement énergétique
  - Communautés locales, régionales et autochtones
  
4. Consommer plus efficacement l'énergie
  - Comportements, équipements plus efficaces et utilisation de la bonne énergie au bon endroit

## Les objectifs

5. Devenir un leader du développement durable
  - Conciliation entre développement économique, protection de l'environnement et équité sociale
  
6. Déterminer un prix de l'électricité conforme à nos intérêts et à une bonne gestion de la ressource
  - Avantages et inconvénients d'un prix de l'électricité trop faible (ex. : compétitivité et consommation plus élevée)

# Stratégie énergétique du Québec

- Presque toutes les mesures prévues dans la Stratégie ont été lancées ou sont en bonne voie de réalisation
- Le contexte a évolué
- Plusieurs autres mesures ont été mises en place pour répondre aux nouvelles réalités : **le Plan Nord s'inscrit dans cette démarche**

# Plan Nord : 3 500 MW additionnels d'énergies renouvelables

- **3 000 MW d'hydroélectricité**
- **300 MW d'éolien**
- **200 MW provenant d'autres sources renouvelables**
  - Hydroliennes
- **Au total :**
  - 25 G\$ d'investissements
  - L'équivalent de 75 000 emplois (années-personnes)



**Un plan qui s'incarne dans notre volonté de faire du Québec la première puissance mondiale en énergies propres**



# Développer l'énergie du Nord pour le Nord

- **Des exemples :**
  - Mettre en œuvre un projet pilote de couplage éolien-diesel à Kangiqsualujjuaq
  - Réaliser un projet pilote pour vérifier l'efficacité d'une hydrolienne en milieu nordique
  - Appuyer le développement de projets industriels non liés au réseau principal
  - Poursuivre la réalisation des projets décrits dans le plan stratégique d'Hydro-Québec



# Énergie renouvelable et Plan Nord

1. En matière d'énergie renouvelable, le Nord québécois permet ou donne beaucoup de place à l'innovation.
2. Dans les 25 prochaines années, il y aura plusieurs occasions d'affaires. Le développement de nouveaux produits et de services seront possibles.
3. Hydro-Québec est au cœur du développement mais il ne fait pas tout. Il y aura un intérêt pour avoir des solutions novatrices dans le Nord. Il y aura de la place pour des retombées économiques importantes dans les régions du Sud.

# Un développement minier au cœur du Plan Nord

- Assurer un développement minier orienté vers le développement durable. Actuellement, à partir des activités sur le territoire, ce secteur :
  - génère des investissements de près de 1,4 G\$ en 2010;
  - génère plus de 10 000 emplois au Québec.



Mine Raglan

## Un développement minier au cœur du Plan Nord (suite)

- Déjà, **plus d'une vingtaine de nouveaux projets en développement** sur le territoire du Plan Nord au cours des prochaines années, qui généreront **plus de 10 G\$** d'investissements et créeront plus de **4 000 emplois**.



## Un milieu forestier de première importance

- L'exploitation de la forêt boréale, au nord du 49<sup>e</sup> parallèle, représente un peu plus de 50 % du volume de bois récolté au Québec et crée 15 000 emplois.
- Les mesures forestières proposées s'inscriront dans le cadre du nouveau régime forestier.



## Un milieu forestier de première importance (suite)

- Parmi les 14 engagements du gouvernement :
  - Développer l'architecture nordique et en faire la promotion;
  - Planter des forêts de proximité dans les régions concernées;
  - Reboiser les terres forestières au sud de la limite des forêts attribuables (100 millions d'arbres)



# Des ressources fauniques exceptionnelles

- Des ressources qui permettent de vivre des expériences de chasse et de pêche hors du commun :
  - deux cheptels de caribous migrants
  - des rivières à saumon qui jouissent d'une réputation internationale
  - 186 pourvoiries, 12 zecs et 4 réserves fauniques



## Des ressources fauniques exceptionnelles (suite)

- Le gouvernement souhaite mettre en place un programme de développement et de mise en valeur de la faune propre au milieu nordique (acquisition de connaissances, développement d'activités, participation des communautés).



## Le tourisme au nord du 49<sup>e</sup> parallèle

- Les atouts du Plan Nord sont particulièrement séduisants pour différentes clientèles recherchant des destinations nouvelles et inusitées.
- Dévoilement de la Stratégie touristique nordique le 23 novembre 2011





## Le tourisme au nord du 49<sup>e</sup> parallèle (suite)

### Une stratégie touristique : un défi à la mesure du Nord

D'ici 2021, faire du Nord au-delà du 49<sup>e</sup> parallèle une **destination de classe mondiale** qui procure une expérience authentique, sécuritaire et exceptionnelle, alliant la cohabitation des peuples nordiques et le respect de la **nature**, dans une perspective de développement économique durable et d'enrichissement collectif.

## Un secteur bioalimentaire : un avenir prometteur

- Le Québec nordique constitue l'une des plus grandes réserves de sols arables d'Amérique du Nord avec 1,5 millions d'hectares. À titre de comparaison, tout le territoire actuellement cultivé au Québec est de 2 millions d'hectares.

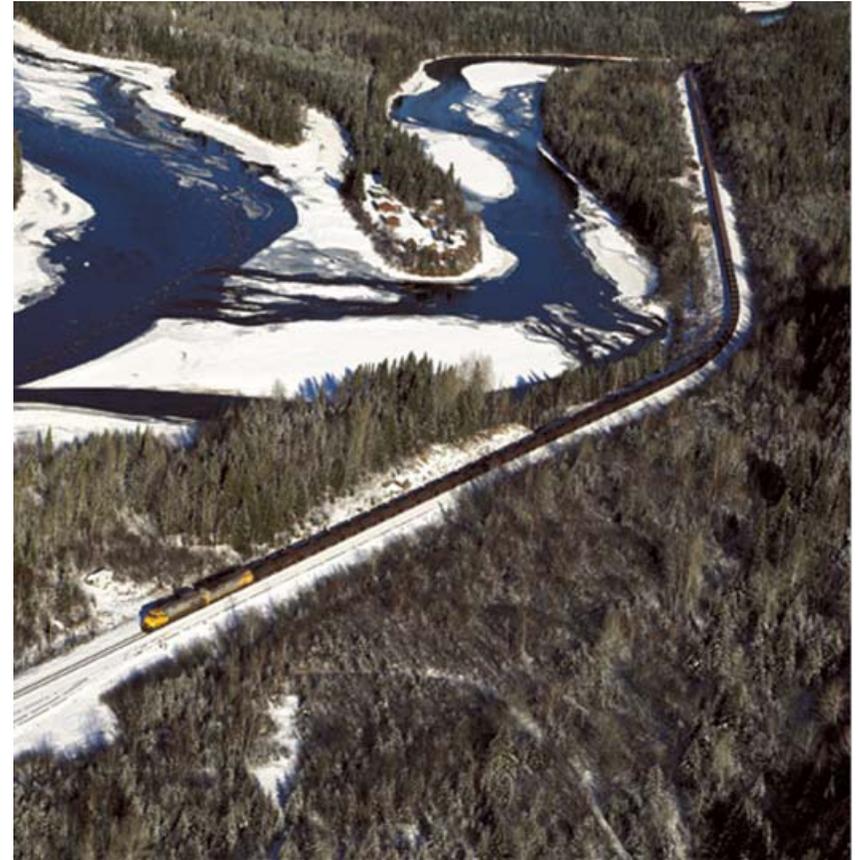


## Un secteur bioalimentaire : un avenir prometteur (suite)

- Les **conditions climatiques** du territoire se prêtent au développement d'une industrie bioalimentaire diversifiée (bleuet, chicoutai, etc.). Les changements climatiques pourraient avoir des effets positifs sur ce secteur.
- Le gouvernement appuiera différents projets notamment liés à la **mise en valeur des produits locaux** et à l'implantation de **serres nordiques**.

## Rendre le Nord accessible

- Développement intégré du réseau de transport
- Mise en place de partenariats avec les investisseurs nécessitant des infrastructures de transport



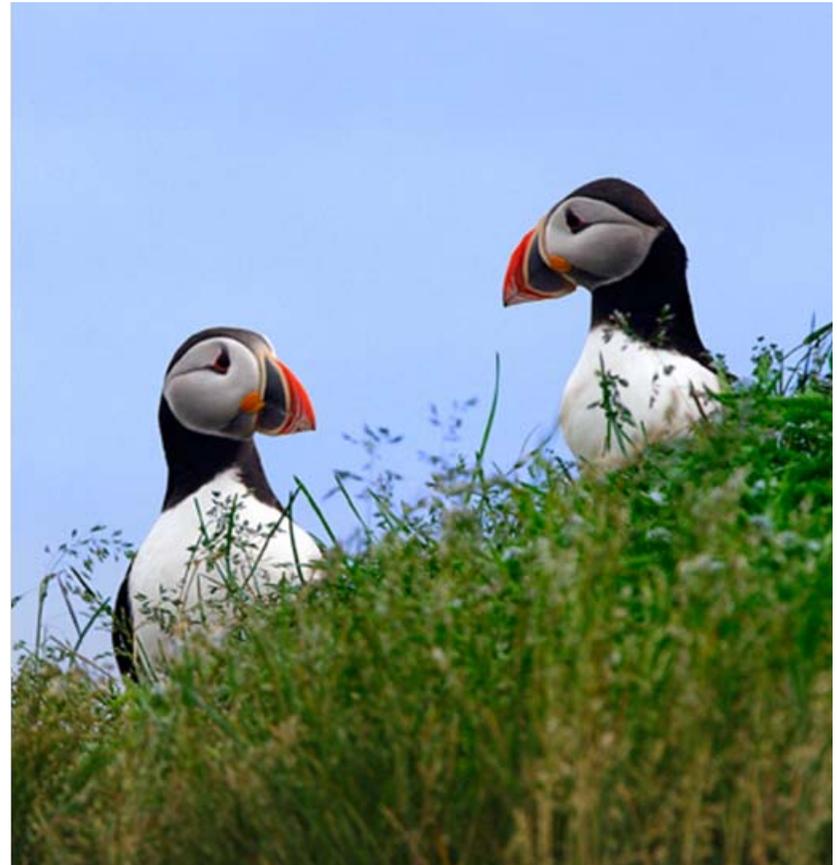
## Rendre le Nord accessible (suite)

- Déjà, des projets en cours de réalisation et d'autres à venir :
  - Amélioration des **aéroports nordiques**;
  - Construction ou réfection de **4 routes majeures**;
  - Études pour **relier le nord du 55<sup>e</sup> parallèle** au sud (Kuujuaq et Whapmagoostui-Kuujjurapik)



# Veiller à la protection de l'environnement

- **Un territoire fragile et en changement**
  - Une biodiversité unique : une grande diversité faunique et des forêts intactes
  - Des changements climatiques perceptibles
- Chaque projet de développement s'appuiera sur les **principes du développement durable**





## Veiller à la protection de l'environnement (suite)

- **Deux engagements principaux**
  - **50 % du territoire du Plan Nord** sera consacré à des fins autres qu'industrielles, à la protection de l'environnement et à la sauvegarde de la biodiversité
  - Compléter le **réseau d'aires protégées** pour atteindre la cible de 12 % d'ici 2015 et de 20 % en 2020.
- **Consultation publique** à l'automne 2011
- **Orientations gouvernementales** rendues publiques le 5 février 2012

# Un plan d'envergure, une société pour le réaliser

- Création de la **Société du Plan Nord**. Son mandat sera notamment de :
  - coordonner les investissements publics dans les infrastructures stratégiques ainsi que dans le domaine social;
  - coordonner la mise en œuvre des projets inscrits dans le premier plan d'action quinquennal;
  - négocier le montage financier des projets dont elle sera responsable;
  - accompagner et appuyer les communautés locales et autochtones dans leurs propres projets de développement communautaire et social.

## Cadre financier du Plan Nord

- Création du Fonds du Plan Nord : annoncé dans le budget 2011-2012
- Réalisation du premier plan d'action quinquennal : des investissements de **2,1 milliards de dollars**
  - **1,2 milliard de dollars** pour des infrastructures
  - **382 millions de dollars** pour des mesures socioéconomiques
  - **52 millions de dollars** pour le démarchage à l'étranger et l'administration de la société du Plan Nord
  - **500 millions de dollars** pour des prises de participation confiées à Investissement Québec



## Des bénéfices pour tous les Québécois

- Au cours des 25 prochaines années, les bénéfices du Plan Nord se déclineront de la façon suivante :
  - Un minimum de **80 milliards de dollars d'investissements** privés et publics, **14 milliards de dollars** de recettes fiscales pour le gouvernement;
  - 20 000 emplois créés ou maintenus en moyenne par année, soit l'équivalent de **500 000 personnes-années**;
  - Ces investissements auront un **impact majeur sur le PIB**, soit une somme de 162 milliards de dollars.



---

Pour plus d'information

[www.plannord.gouv.qc.ca](http://www.plannord.gouv.qc.ca)



# PLAN NORD



Québec 